



4. Voici trois situations qui se rapportent à des questions liées à la notion de personnalité juridique. A l'aide des articles du Code civil distribués, résolvez ces cas en respectant la démarche présentée au cours.
- a) Maurice vient d'avoir 17 ans et, le vendredi soir qui suit son anniversaire, il rejoint son équipe de copains pour faire la fête. Après une soirée bien arrosée de bières blanches et d'excellents vins valaisans, Maurice n'a plus les idées très claires. Par contre, plein d'assurance, il se met à discuter dans un bar avec Marcel, un vigneron du Vully ayant une cave depuis une vingtaine d'années. Ayant réussi à convaincre Maurice que les vins du Vully sont tout aussi bons que les valaisans, Marcel lui propose une affaire en or : 4 cartons de 12 bouteilles de son vin pour un prix d'amis de 400.- CHF. A côté de ses études à l'ECGF, Maurice travaille un samedi sur deux comme vendeur à la Coop de Givisiez ; il a pu déjà économiser environ 300.- CHF. Il accepte ainsi l'offre de Marcel car il arrivera sans autre à 400.- avec son argent de poche et les sous qu'il recevra encore pour son anniversaire. Le lendemain, Marcel vient livrer les cartons de vin chez Maurice qui a encore mal à la tête. Ce sont les parents de Maurice qui ouvrent la porte et qui deviennent fous de rage en voyant le vin et la facture que leur présente Marcel. Ses parents n'étant visiblement pas contents de son achat, Maurice n'a pas fini d'avoir mal à la tête...
Vous êtes l'avocat des parents de Maurice. Résolvez ce cas selon la méthode vue en cours et expliquez la situation juridique à vos clients.
- b) Jean-Grégoire est un jeune de 16 ans assez frêle qui se fait régulièrement terroriser à l'école par ses camarades qui ne l'apprécient guère. Très intelligent, Jean-Grégoire est en effet imbuvable car il est le fils unique d'une très riche famille bourgeoise de la ville et qu'il ne rate pas une occasion de mépriser le reste de la classe en étalant son argent poche, ses vêtements de marque, son Iphone, son Ipad et ses autres objets de luxe. Pour se protéger, Jean-Grégoire engage Marco, un ancien boxeur de 25 ans, comme garde du corps. Jean-Grégoire n'a pas de peine à payer Marco avec son argent de poche car ses parents sont excessivement généreux et ont pleine confiance en leur fils. Après une bagarre dans la cour de l'école entre Marco et trois autres garçons de la classe, le directeur de l'école appelle les parents de Jean-Grégoire pour les mettre au courant de la situation et pour qu'ils payent les dégâts causés par Marco dans la cour. Lorsque les parents de Jean-Grégoire apprennent l'arrangement entre leur fils et Marco, ils deviennent fous de rage ; ils demandent immédiatement à leur fils d'arrêter de voir Marco et refusent de payer les dégâts causés par ce dernier. Marco ne l'entend pas de cette oreille car, même s'il a déjà reçu 1'000.- CHF, Jean-Grégoire lui doit encore 1'500.- CHF selon ce qu'ils avaient convenu ensemble avant la bagarre.
Vous êtes l'avocat des parents de Jean-Grégoire. Résolvez ce cas selon la méthode vue en cours et expliquez la situation juridique à vos clients.
- c) Oscar est un jeune adolescent un peu perdu qui étudie au collège St-Michel. Il n'a juste pas 17 ans, mais il fume déjà plus de 3 joints par jour. Un beau jour de mai, après avoir fumé et bu toute l'après-midi, Oscar se sent pousser des ailes. Euphorique, il décide de faire quelque chose de bien pour l'humanité. Comme ses parents, très aisés, lui ont mis sur un compte bancaire près de 20'000.- CHF pour qu'il puisse partir finir ses études à l'étranger, il décide d'utiliser cet argent. C'est alors qu'il rencontre, dans la rue de Romont, Marcel qui récolte des dons pour une association de défense de l'environnement. Barbu et vêtu d'un pull en laine, Marcel est un quadragénaire convaincu par la cause environnementale et il réussit à convaincre Oscar de faire un don. Oscar est aux anges, il vient de découvrir une nouvelle vocation : sauver le monde en commençant par lutter contre la pollution. Il promet donc à Marcel de donner à cette association 15'000.- CHF qu'il ira chercher sur son compte bancaire et il signe le formulaire de don que lui présente Marcel. Le lendemain, après avoir fumé quelques joints, Oscar met le feu à la déchetterie de la ville pour manifester contre le gaspillage de notre société de consommation. La police appelle évidemment les parents d'Oscar qui n'en peuvent plus et ne décolèrent pas...
Vous êtes l'avocat des parents d'Oscar. Résolvez ce cas selon la méthode vue en cours et expliquez la situation juridique à vos clients.



Etape 1 : déterminer les faits pertinents du cas et les qualifier juridiquement	<ul style="list-style-type: none">• 17 ans• idées pas très clairs (alcool)• fait une affaire• travaille et va recevoir argent anni• parent pas content de son affaire		
Etape 2 : déterminer les enjeux juridiques du cas et formuler les questions à résoudre	est-ce qu'il a le droit d'acheter avec son argent de poche?	Capable de discernement ?	
Etape 3 : trouver les règles légales applicables	Article : 323 al. 100	Article : 17.00.	Article : 19...al. 200



	Pour l'article : 17...	Pour l'article : 323	Pour l'article :	
Etape 4 : déterminer les conditions d'application et les conséquences juridiques de chaque règle légale retenue	Conditions : Si cap. de disc. si pers majeur Si & sous curat. porté général	Conditions : Si pers enfant si pers. exerce + travail si pers. reçoit salaire	Conditions :	<i>La majeure : Si ...</i>
Etape 5 : vérifier l'application de chaque règle légale par rapport aux éléments retenus de l'état de fait	En l'espèce, • pers & capable de discernement • M. pas majeur • M. a des représentants légaux	En l'espèce, M. M. est un enfant M. travaille comme vendeur M. reçoit un salaire	En l'espèce,	<i>Le syllogisme juridique</i> <i>La mineure : Or ...</i>
Etape 6 : formuler une solution au cas d'espèce	M ne peut pas acheter de vin	M peut acheter du vin		<i>La conclusion : Donc ...</i>
	Synthèse du cas :			

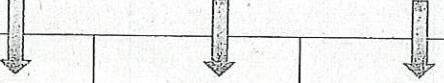


<p>Etape 1 : déterminer les faits pertinents du cas et les qualifier juridiquement</p>	<ul style="list-style-type: none">- 17 ans- plus les idées très claires- vins → 400.- (accepte l'offre)- travaille le samedi- a déjà 300.- grâce au travail mais doit compter avec argent de poche et sous qu'il recevra
<p>Etape 2 : déterminer les enjeux juridiques du cas et formuler les questions à résoudre</p>	<ul style="list-style-type: none">- A-t-il l'autorisation de ses représentants légal ?- A-t-il l'exercice des droits civils ?- Est-ce que l'exercice des droit civils est nécessaire pour l'acquisition du vin ?- Est-ce qu'il utilise son argent de poche ou l'argent qu'il reçoit au travail ?
<p>Etape 3 : trouver les règles légales applicables</p>	<p>Article : 17 CC Article : 191 CC Article : 323 CC</p>



	Pour l'article : 17. CC	Pour l'article : 323. CC	Pour l'article :	
Etape 4 : déterminer les conditions d'application et les conséquences juridiques de chaque règle légale retenue	<p>Conditions :</p> <p>Si une personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est majeure, - est capable de discernement, - n'est pas sous custode de portée générale, <p>Conséquence :</p> <p>alors cette personne possède l'exercice des droits civils</p>	<p>Conditions :</p> <p>Si un enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exerce un travail, - reçoit une rémunération pour ce travail, <p>Conséquence :</p> <p>alors cet enfant possède la jouissance et l'administration de ce salaire</p>	Conditions :	<p>La majeure : Si ...</p> <p>Le syllogisme juridique</p> <p>La mineure : Or ...</p> <p>La conclusion : Donc ...</p>
Etape 5 : vérifier l'application de chaque règle légale par rapport aux éléments retenus de l'état de fait	<p>En l'espèce, Maurice n'est pas majeur et n'est pas capable de discernement</p>	<p>En l'espèce, Maurice a reçu un salaire de 300.- grâce à son travail d'étudiant à la coop</p>	En l'espèce,	
Etape 6 : formuler une solution au cas d'espèce	<p>Donc Maurice n'a pas l'exercice des droits civils</p>	<p>Donc Maurice possède la jouissance et l'administration de ce salaire</p>	<p>Synthèse du cas :</p> 	



Etape 1 : déterminer les faits pertinents du cas et les qualifier juridiquement	<ul style="list-style-type: none">- 17 ans- pas conscient de ses actes (état d'ivresse) ↳ accord avec Marcel (400.-)- travaille → économie : 300.-- argent de poche : 100.-- parents pas au courant ↳ pas l'accord parental- Marcel passe un contrat alors que Maurice est ivre
Etape 2 : déterminer les enjeux juridiques du cas et formuler les questions à résoudre	<ol style="list-style-type: none">1) Maurice a-t-il des droits civils?2) A-t-il besoin* des droits civils pour acheter du vin à Marcel s'il utilise son argent de poche et le fruit de son travail3) Est-ce que l'accord du représentant légal est nécessaire pour ce contrat de vente?
Etape 3 : trouver les règles légales appliquables	<p>Article : 17 CC Article : 19 al. 1 CC Article : 323 CC</p> 

* du plein exercice



	Pour l'article : 17 CC	Pour l'article : 323, al. 1 CC	Pour l'article : 19 al. 1 CC	argent de poche
Etape 4 : déterminer les conditions d'application et les conséquences juridiques de chaque règle légale retenue	<p>Conditions :</p> <p>Si une personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est majeure - capable de discernement - n'est pas sous curatelle de portée générale <p>Conséquence : alors cette personne possède l'exercice des droits civils</p>	<p>Conditions :</p> <p>Si un enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exerce un travail - reçoit une rémunération pour ce travail <p>Conséquence : Alors cet enfant possède la jouissance et l'administration de son salaire</p>	Conditions :	<p>La majeure : Si ...</p> <p>Le syllogisme juridique</p> <p>La mineure : Or ...</p>
Etape 5 : vérifier l'application de chaque règle légale par rapport aux éléments retenus de l'état de fait	<p>En l'espèce,</p> <p>Or Maurice est mineur mais capable de discernement</p>	<p>En l'espèce,</p> <p>Or Maurice est rémunéré pour son travail</p>	En l'espèce,	<p>La conclusion : Donc ...</p>
Etape 6 : formuler une solution au cas d'espèce	<p>Donc il ne possède pas l'exercice de ses droits civils</p>	<p>Donc Maurice peut jouir de son salaire.</p>	Synthèse du cas :	



Etape 1 : déterminer les faits pertinents du cas et les qualifier juridiquement	<p>Il est important de savoir que Jean-Gregoire est mineur (16 ans). Il capable de discernement. Qu'il le soit de l'argent de poche par ses parents. J-G a engagé un boxeur de 25 ans/ passé un contrat pour sa protection qu'il paye avec son argent de poche sans le consentement de ses parents. Suite à une bagarre causée par Marco. Les parents de J-G sont mis au courant et doivent payer les dégâts causés par Marco. Les parents s'y opposent et J-G a une dette de 1500.- à Marco en dépit de ses 1000.- déjà donné à Marco.</p>			
Etape 2 : déterminer les enjeux juridiques du cas et formuler les questions à résoudre	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; padding: 5px;">Qui a payé les dégâts ?</td> <td style="width: 33%; padding: 5px;">Est-ce que le contrat est valable entre Marco et Gregoire ?</td> <td style="width: 33%; padding: 5px;">Est-ce qu'il a le droit de payer Marco avec son argent de poche ?</td> </tr> </table>	Qui a payé les dégâts ?	Est-ce que le contrat est valable entre Marco et Gregoire ?	Est-ce qu'il a le droit de payer Marco avec son argent de poche ?
Qui a payé les dégâts ?	Est-ce que le contrat est valable entre Marco et Gregoire ?	Est-ce qu'il a le droit de payer Marco avec son argent de poche ?		
Etape 3 : trouver les règles légales applicables	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; padding: 5px; text-align: center;">Article : 19.111. CC</td> <td style="width: 33%; padding: 5px; text-align: center;">Article :</td> <td style="width: 33%; padding: 5px; text-align: center;">Article : 19.1. CC</td> </tr> </table>	Article : 19.111. CC	Article :	Article : 19.1. CC
Article : 19.111. CC	Article :	Article : 19.1. CC		



	Pour l'article : art. 19 al. 1 ^{er} Conditions :	Pour l'article : art. 19 al. 3 ^e Conditions :	Pour l'article : Conditions :	
Etape 4 : déterminer les conditions d'application et les conséquences juridiques de chaque règle légale retenue	<p>Si la personne capable de discernement est privée de l'exercice des droits civils</p> <p>Conséquence : Alors ne peuvent contracter une obligation ou renoncer à un droit qu'avec le consentement de leur représentant légal.</p> <p>En l'espèce,</p> <p>Or Jean-Greg. est capable de discernement et privée de l'exercice des droits civils</p>	<p>Si la personne est capable de discernement</p> <p>Conséquence : Alors elle sont responsable du dommage causé par leurs actes illicites.</p> <p>En l'espèce,</p> <p>Or J-G est capable de discernement</p>	<p>Conséquence : ALORS</p> <p>En l'espèce,</p>	<p>Le syllogisme juridique</p> <p>La majeure : Si ...</p> <p>La mineure : Or ...</p> <p>La conclusion : Donc ...</p>
Etape 5 : vérifier l'application de chaque règle légale par rapport aux éléments retenus de l'état de fait	<p>Donc J-G ne peut contracter une obligation ou renoncer à un droit qu'avec le consentement de ses représentants légaux.</p>	<p>Donc J-G est responsable du dommage causé par les actes illicites de Marco.</p>		
Etape 6 : formuler une solution au cas d'espèce	<p>Synthèse du cas :</p>			

Jean-Grégoire 3S3



Cas :

Résoudre un cas en droit

J-G

<p>Etape 1 : déterminer les faits pertinents du cas et les qualifier juridiquement</p>	<p>jeune de 16 ans dispose d'argent de poche de ses parents. Il engage un ancien boxeur comme garde du corps qu'il paie avec son argent de poche. Marco (ancien boxeur) a fait des dégâts dans l'école de J-G. Les parents de J-G refuse de payer car ils n'ont pas donné d'accords. J-G doit encore 1500fr à Marco.</p>
<p>Etape 2 : déterminer les enjeux juridiques du cas et formuler les questions à résoudre</p>	<p>1. J-G a-t-il l'exercice des droits civils? 2. Le consentement de ses parents est-il nécessaire pour que le contrat soit valide? 3. Le plein exercice des droits civils est-il nécessaire s'il utilise son argent de poche pour payer Marco?</p>
<p>Etape 3 : trouver les règles légales applicables</p>	<p>Article : 13/17 Article : 19 al. 1 CC Article : 823 al 1 CC ① ② ③</p>



Cas :

Jean - Grégoire

Résoudre un cas en droit

	Pour l'article : 131, 171 CC	Pour l'article : 191 CC	Pour l'article : 233 CC	
Etape 4 : déterminer les conditions d'application et les conséquences juridiques de chaque règle légale retenue	<p>Conditions :</p> <p>Si une personne</p> <ul style="list-style-type: none"> - est majeure - est capable de discernement - n'est pas sous curatelle de porlée générale <p>Conséquence : alors cette personne possède l'exercice des droits civils</p>	<p>Conditions :</p> <p>Si une personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - n'a pas l'exercice des droits civils, - capable de discernement - à la consentement de ses représentants légaux pour un acte précis <p>Conséquence : alors cette personne possède l'exercice des droits civils par l'acte en question</p>	<p>Conditions :</p> <p>Si un enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaille - reçoit un salaire <p>Conséquence : alors cet enfant possède la jouissance et l'administration de son salaire</p>	<p>La majeure : Si ...</p> <p>Le syllogisme juridique</p> <p>La mineure : Or ...</p>
Etape 5 : vérifier l'application de chaque règle légale par rapport aux éléments retenus de l'état de fait	<p>En l'espèce, Or J-G, même s'il a la capacité de discernement, il n'a que 16 ans.</p>	<p>En l'espèce, Or J-G n'a pas les exercices des droits civils, mais est capable de discernement, toutefois il n'a pas le consentement de ses représentants légaux pour l'acte en question.</p>	<p>En l'espèce, Or J-G ne reçoit aucun salaire et ne travaille pas</p>	<p>La conclusion : Donc ...</p>
Etape 6 : formuler une solution au cas d'espèce	<p>Donc J-G n'a pas l'exercice des droits civils</p>	<p>Donc J-G ne peut contrader une obligation sans l'accord de ses parents de poche.</p>	<p>Donc J-G ne peut pas payer Marco avec son argent de poche.</p>	
<p>Synthèse du cas : En ce qui concerne le contrat, il n'est pas valide et ne peut pas réclamer les 1500€ que lui doit J-G mais Marco doit lui rendre les 1000€.</p>				

JEAN-GREGOIRE

3SY

Cas:

Résoudre un cas en droit



Etape 1 :
déterminer
les faits
pertinents du
cas et les
qualifier
juridiquement

Jean-Grégoire à 16ans.
Il engage Marco, un boxeur de 25ans, pour 2500.-
Jean-Grégoire se fait terroriser régulièrement, il décide de l'engager après réflexion.
J-G paye Marco avec son argent de poche.
Il y a une bagarre entre Marco et des jeunes, il doit payer les dégâts.
Les parents ne sauent rien de l'accord de M. et J-G et ne sont pas d'accord.
J-G doit 1500.- à Marco selon leur arrangement.

Etape 2 :
déterminer
les enjeux
juridiques du
cas et
formuler les
questions à
résoudre

J-G doit-il payer les dégâts alors qu'il avait engagé seulement Marco pour sa protection et non pour causer des dégâts dans l'établissement scolaire.

Etape 3 :
trouver les
règles légales
appliquables

Article : 17

Article : 19 al. 1

Article : 19 al. 3

*Il faut attendre la
réponse*



	Pour l'article : 19.al.1	Pour l'article : 19.al.3	Pour l'article :	
Etape 4 : déterminer les conditions d'application et les conséquences juridiques de chaque règle légale retenue	<p>Conditions :</p> <p>les personnes sont capable de discernement.</p> <p>La personnes est privé du droit civile.</p> <p>La personne a l'autorisation des parents.</p> <p>Conséquence :</p> <p>[La personne bénéfice] la personne est de l'exercice des responsabilités civiles pour l'action autoriser]</p>	<p>Conditions :</p> <p>"</p> <p>"</p> <p>Conséquence :</p> <p>"</p>	<p>Conditions :</p> <p>"</p> <p>Conséquence :</p> <p>"</p>	<p>La majeure : Si ...</p>
Etape 5 : vérifier l'application de chaque règle légale par rapport aux éléments retenus de l'état de fait	<p>En l'espèce,</p> <p>J-G est capable de discernement.</p> <p>J-G est privé de l'exercice des droits civils.</p> <p>J-G n'a pas l'autorisation de ses parents.</p>	<p>En l'espèce,</p> <p>"</p> <p>"</p>	<p>En l'espèce,</p>	<p>Le syllogisme juridique</p> <p>La mineure : Or ...</p>
Etape 6 : formuler une solution au cas d'espèce	<p>J-G ne bénéficie pas de l'exercice des droits civils.</p>	<p>J-G est responsable des dégâts faits dans son école.</p>	<p>Synthèse du cas :</p>	<p>La conclusion : Donc ...</p>

* qui avec le consentement des parents.



Etape 1 : déterminer les faits pertinents du cas et les qualifier juridiquement	<p>homme 16 ans substance illicite brûler déclarée donner 15'000 CHF à une assoc ↓ (argent donné par ses parents)</p>
Etape 2 : déterminer les enjeux juridiques du cas et formuler les questions à résoudre	<p>L'homme peut-il récupérer l'argent donné à une association ? (15'000)</p>
Etape 3 : trouver les règles légales applicables	<p>19 CC Article : 13 CC 17 CC Article : 16 CC Article :</p>



	Pour l'article : 16...	Pour l'article : 19 al 3	Pour l'article :	
Etape 4 : déterminer les conditions d'application et les conséquences juridiques de chaque règle légale retenue	Conditions : si il n'est pas privé de la faculté d'agir en raison de son jeune âge, l'ivresse	Conditions : Si l'individu cause un dommage par ses actes illicites *capable de discernement	Conditions :	La majeure : Si ...
Etape 5 : vérifier l'application de chaque règle légale par rapport aux éléments retenus de l'état de fait	En l'espèce, Oscar était privé de la faculté d'agir en raison d'ivresse et d'être second du aux substances illicites	En l'espèce, Oscar était incapable de discernement	En l'espèce,	Le syllogisme juridique La mineure : Or ...
Etape 6 : formuler une solution au cas d'espèce	Donc Oscar n'était pas capable de discernement	Donc il n'est pas responsable de ses actes		La conclusion : Donc ...



Cas: Oscar

384 Luc, Lucie, Kéraire
Joëlle

Résoudre un cas en droit

Etape 1 : déterminer les faits pertinents du cas et les qualifier juridiquement	<ul style="list-style-type: none">• Pas majeur• Fume joints → incapable de discernement sous effets de drogue• Donne 15'000.- à association• Feu à déchetterie
Etape 2 : déterminer les enjeux juridiques du cas et formuler les questions à résoudre	<ul style="list-style-type: none">• Annuler contrat signer pour don• Ne pas alléger peine quant au feu
Etape 3 : trouver les règles légales applicables	<p>Article : 16 ↴ 17/19/24</p> <p>Article : 19 al.3</p> <p>Article : 18</p>



	Pour l'article : 16	Pour l'article : 19 al 3	Pour l'article :	
Etape 4 : déterminer les conditions d'application et les conséquences juridiques de chaque règle légale retenue	<p>Conditions :</p> <p>Si mineur Si d'innocence ou d'autre causes</p> <p>Conséquence :</p> <p>Il est capable de discernement</p>	<p>Conditions :</p> <p>Si il y a dommage causé par ses actes</p> <p>Conséquence :</p> <p>Il est responsable de ses actes</p>	Conditions :	<p>La majeure : Si ...</p> <p>Le syllogisme juridique</p> <p>La mineure : Or ...</p> <p>La conclusion : Donc ...</p>
Etape 5 : vérifier l'application de chaque règle légale par rapport aux éléments retenus de l'état de fait	<p>En l'espèce, OSCAR</p> <p>Est mineur sous stupéfiant (avec modération) capable de discerner</p> <p>Fait un contrat pour une association</p>	<p>En l'espèce, OSCAR</p> <p>Il a commis un acte illicite et a causé des dégâts</p> <p>brûlé la décharge (n'ont pas lieu)</p>	En l'espèce,	
Etape 6 : formuler une solution au cas d'espèce	<p>Donc le contrat est valable car il est capable de discernement</p>	<p>Il est responsable des dégâts commis par son acte</p>		Synthèse du cas :



<p>Etape 1 : déterminer les faits pertinents du cas et les qualifier juridiquement</p>	<p>Autorisé Oscar à 16 ans Pas de capacité de discernement Contrat 15k donation Déchéance</p>
<p>Etape 2 : déterminer les enjeux juridiques du cas et formuler les questions à résoudre</p>	<p>Est-ce qu'il peut faire un don de 15k ? Capable de discernement ? Tout-à-fait conscient quand il a bu le vin déchirable ?</p>
<p>Etape 3 : trouver les règles légales applicables</p>	<p>Article : 14 Art. 1 Article : 17, 18 Article : 11, 12</p>



	Pour l'article : 13...	Pour l'article : 124	Pour l'article : 16...	
Etape 4 : déterminer les conditions d'application et les conséquences juridiques de chaque règle légale retenue	<p>Conditions :</p> <p>Si la personne majeure est incapable de discernement</p> <p>Conséquence : peut exercer les droits civils</p>	<p>Conditions :</p> <p>Si la personne est capable de discernement mais est privée de l'exercice des droits civils</p> <p>Conséquence : ne peut pas contracter et obliguer ou renoncer à un contrat</p>	<p>Conditions :</p> <p>Si la personne n'est pas majeure je le souhaite d'agir raisonnablement en fonction de son état, débilité mentale, troubles psychologiques, etc.</p> <p>Conséquence : est capable de discernement</p>	<p>La majeure : Si ...</p> <p>Le syllogisme juridique</p>
Etape 5 : vérifier l'application de chaque règle légale par rapport aux éléments retenus de l'état de fait	<p>En l'espèce,</p> <p>Oscar n'est pas majeur</p>	<p>En l'espèce,</p> <p>Oscar est privé de l'exercice des droits civils</p> <p>Oscar n'a pas l'accord</p>	<p>En l'espèce,</p> <p>Oscar est majeur et son état n'est pas connu</p>	<p>La mineure : Or ...</p>
Etape 6 : formuler une solution au cas d'espèce	<p>Donc Oscar n'a pas l'accord des droits civils</p>	<p>Oscar ne peut pas contracter d'accord</p>	<p>Oscar n'était pas capable de discernement</p>	<p>La conclusion : Donc ...</p>
	<p>Synthèse du cas :</p> <p>* droit sans l'accord d'un représentant légal</p>			



Le droit civil : le droit des personnes

Exercices

Voici trois situations¹ qui se rapportent à des questions liées à la notion de personnalité juridique. A l'aide des articles du Code civil distribués, résolvez ces cas en respectant la démarche présentée au cours.

4. Martin, apprenti mécanicien, a 17 ans et est passionné par les autos. Dans six mois, il fêtera ses 18 ans, et fera son permis de conduire pour pouvoir profiter le plus vite possible de sa liberté en conduisant sa propre voiture. Maintenant déjà, il est donc à la recherche d'une occasion bon marché. Il en trouve une pour 12'000.- CHF chez AMAG-Occasions. Comme elle lui convient, il la fait réserver en disant qu'il passerait la payer trois jours plus tard ; il sera accompagné par un ami plus âgé qui l'aidera à la ramener à la maison. Les parents de Martin ne sont pas du tout d'accord avec cette acquisition. *Quid juris ?*
5. Jonas est un enfant de trois ans qui, pour le moment, adore imiter son père. Il est gardé par sa mère qui est demeure à la maison. Le père de Jonas fume la pipe. Au bon moment, alors que sa mère prépare le souper, Jonas réussit à s'emparer de l'étui de la pipe de son père. Il s'enfuit immédiatement à la cave de l'immeuble et essaie d'allumer la pipe avec le matériel présent dans l'étui. Malheureusement c'est la cave qui brûle et qui occasionne de gros dégâts à l'immeuble. *Quid juris ?*
6. Madame Meyer travaille à mi-temps. Comme sa femme de ménage est absente le mercredi après-midi, elle demande à Sandra, sa jeune voisine de 13 ans, de venir chez elle pour s'occuper de sa fille Monique, trois ans, en lui payant un petit salaire. Il y a 15 jours, Monique a absolument voulu jouer dans la baignoire avec ses bateaux. Sandra a donc ouvert le robinet de la baignoire pour la remplir, mais les deux filles l'ont oublié car il y avait, juste à ce moment, une série passionnante à la télévision. Conséquences : dégâts d'eau non seulement dans l'appartement des Meyer, mais également à l'étage en dessous. *Quid juris ?*

¹ Tirées de *Droit, Etat, Economie*, 2011, p 31.

④

Contrat d'apprentissage → salaire.

1) Martin → mineur, capable de discernement, ses représentants légaux sont au courant mais ne sont pas d'accord.
Martin a réservé la voiture
(sans l'accord de ses parents)

- 2.) ▷ Des parents de Martin ne sont pas d'accord ? Peut-il acheter sa voiture ?
▷ Martin peut-il utiliser l'argent de son apprentissage pour acheter sa voiture ?
▷ Martin, mineur, a-t-il le droit d'acheter une voiture ?

3.) Art. 13 → Toute personne majeure et capable de discernement à l'exercice des droits civils.
Art. 19 → Consentement des représentants légaux (si argent en jeu).
Art. 323 → Les mineurs sont responsables du dommage causé par leurs actes illicites.

Martin peut acheter la voiture uniquement s'il utilise l'argent qu'il a gagné en travaillant
→ selon l'article 323

Cas n° 4

Cédric, Cyril, Séb, Clau

1. Martin, mineur (17 ans) a fait un contrat de vente avec AMAG. Ses parents ne sont pas d'accord. Il gagne un salaire d'apprenti.
2. - Martin a-t-il l'exercice des droits civils
 - le plein exercice des droits civils est-il nécessaire pour l'acquisition de la voiture s'il la paie avec son propre argent?
 - Dans ce cas, le consentement de ses parents est-il nécessaire pour que le contrat soit valide?
3. [Art. 12¹³ et Art. 17] + Art. 19 + Art. 323
4. a) Article 12 : Quiconque a l'exercice des droits civils est capable d'acquérir et de s'obliger.
 - condition d'application : avoir l'exercice des droits civils (mineur donc marche pas)
- b) Art. 19¹⁴ : mineur, ok
capable de discernement, ok
parents consentants, pas ok
→ donc ne peut pas être utilisé
- c) Art. 323 : gagne son propre argent, ok

④

1. Martin est mineur, il est apprendi donc
il a un salaire, il a acheté une voiture
=> ses parents ne sont pas d'accord.

2. Est-ce qu'il a le droit de acheter une
voiture à 17 ans?

3. cf: Article 19

sous si les représentants lég. sont d'accord
→ pas le cas pour Martin

Article 19

Un mineur ne peut pas faire de contrat.
→ il a 17 ans

4. Si les parents de Martin étaient d'accord, celui-ci
aurait pu acheter la voiture mais comme
ce n'est pas le cas, il ne peut pas.

5.

6. Dans le cas de Martin, soit:

- il réserve sa voiture jusqu'à ses 18 ans
- il annule la réservation
- ses parents donnent leur accord.